

Troubles d'apprentissage



Les troubles d'apprentissage font référence à un dysfonctionnement neurologique qui interfère avec la capacité du cerveau à absorber, à entreposer et à récupérer de l'information. Ils découlent d'atteintes d'un ou de plusieurs processus touchant la perception, la pensée, la mémorisation ou l'apprentissage. Ces processus incluent, entre autres, le traitement phonologique, visuo-spatial et langagier, ainsi que la vitesse de traitement de l'information, de la mémoire, de l'attention et des fonctions d'exécution, telles que la planification et la prise de décision.

Le degré de sévérité des troubles d'apprentissage varie. Ils nuisent à l'acquisition et à l'utilisation des habiletés suivantes :

- langage oral (aspects réceptif et expressif);
- langage écrit :
 - la lecture : l'identification des mots (décodage et reconnaissance instantanée) et la compréhension;
 - l'écriture : l'orthographe et la production écrite;
- mathématiques : le calcul, le raisonnement logique et la résolution de problèmes.

Les troubles d'apprentissage ne sont pas reliés à l'intelligence, mais à une carence rattachée au traitement de l'information. Ils découlent soit de facteurs neurobiologiques génétiques, soit d'une blessure, qui influent sur le fonctionnement du cerveau et modifient les processus d'apprentissage. Ces dysfonctionnements ne sont pas attribuables à des problèmes d'audition ou de vision, à des facteurs socio-économiques, à des différences culturelles ou linguistiques, à un manque de motivation ou à un enseignement inadéquat. Il est ici important de ne pas confondre *difficultés* et *troubles* d'apprentissage. Les *difficultés* sont liées à des facteurs psychologiques, familiaux, sociaux ou économiques alors que les *troubles* sont d'ordre neurobiologique et durent toute la vie.

Les études estiment que 10 % des Canadiens en sont atteints. Bien que les efforts visant à repérer et à aider les élèves ayant ces troubles se soient améliorés, il existe aujourd'hui chez nombre d'adultes des troubles d'apprentissage qui n'ont pas été dépistés. Beaucoup de ces personnes ont développé des stratégies d'adaptation phénoménales qui leur permettent de fonctionner à leur

plus haute capacité. Certains masquent avec ingéniosité leurs troubles, mais vivent dans la peur constante d'être « découverts ». D'autres n'arrivent pas à s'adapter et se croient « des ratés », des « bons à rien » ou s'estiment simplement « stupides ».



Les troubles d'apprentissage peuvent être associés à des troubles attentionnels, comportementaux et socio-affectifs, à des déficits d'ordre sensoriel ou à d'autres conditions médicales telles que le TDAH.

Il est essentiel que les personnes qui ont des troubles d'apprentissage soient dépistées très tôt et soient soumises à des évaluations régulières faites par des professionnels. Pour les mener à la réussite, les interventions mises en place à la maison, à l'école, au travail et dans le milieu communautaire doivent tenir compte des caractéristiques de l'individu et doivent inclure les mesures suivantes :

- l'enseignement correctif adapté aux déficits spécifiques;
- l'enseignement de stratégies compensatoires;
- la mise en place de mesures d'appui appropriées;
- le développement de la capacité de l'individu à faire valoir ses besoins spécifiques auprès de son entourage.

Manifestations les plus fréquentes des troubles d'apprentissage

En lecture

- Des confusions auditives ou phonétiques (a/an, s/ch, u/ou).
- Des inversions (or/ro, cri/cir).
- Des omissions (bar/ba, arbre/arbe).
- Des adjonctions (paquet/parquet, odeur/ordeur).
- Des substitutions (chauffeur/faucheur).
- De la contamination (dorure/rorure, palier/papier).
- Une lecture du texte lente, hésitante, saccadée, avec un débit syllabique.
- Une difficulté à saisir la ponctuation et le découpage des mots en syllabes.
- Une vision floue et déformée des mots.

Exemple :

Paragraphe de conclusion. L'essentiel pour bien organiser et rédiger une dissertation est bien sûr de décider ce que l'on veut dire et de quelle façon évaluer un argument particulier pour élaborer son interprétation.

C e c ours s'atta rderaà do terlesétud iantsdesc omp étenc esd e bas eenréda ction de dis sert a tionetenpen séecr itique.

En mathématiques

- Confusion relative aux symboles mathématiques.
- Inversion des chiffres ou des signes mathématiques.

En écriture

- Expression peu claire des idées par écrit.
- Style de composition rudimentaire.
- Mauvaise structure des phrases.
- Ponctuation incorrecte ou absente.
- Mélange des syllabes dans les mots multisyllabiques.
- Inversion de lettres ou de chiffres.

Prise de notes

- Difficulté à prendre des notes tout en écoutant.
- Difficulté à prendre des notes lisibles.
- Difficulté à copier suffisamment rapidement les notes écrites au tableau.



Centre d'aide aux étudiants
Accueil et soutien aux étudiants
en situation de handicap

Pavillon Maurice-Pollack
2305, rue de l'Université, local 2121
Québec (Québec) G1V 0A6

Téléphone : 418 656-2880
Téléscripteur (ATS) : 418 656-2345
Télécopieur : 418 656-7866

acsesh@aide.ulaval.ca
www.aide.ulaval.ca

Documents requis

Un rapport d'évaluation neuropsychologique récent et détaillé qui précise la nature du trouble d'apprentissage est exigé. Ce rapport doit aussi faire ressortir l'impact actuel du trouble sur les études.

Accommodations possibles pour les études

En conformité avec la Politique d'intégration des personnes handicapées étudiantes à l'Université Laval, des accommodations peuvent être nécessaires.

- Elles sont planifiées pour répondre à des limitations directement reliées aux troubles d'apprentissage de la personne tout en respectant les objectifs du programme d'études.
- Elles sont autorisées et offertes conditionnellement à une rencontre d'évaluation des besoins avec un conseiller ou une conseillère du Centre d'aide aux étudiants. Ces accommodations et ces services sont réévalués périodiquement.

En classe

Le personnel enseignant doit faire preuve de discrétion et respecter la confidentialité de l'information transmise au sujet d'une étudiante ou d'un étudiant de son groupe. L'identification d'une personne et le dévoilement de ses troubles d'apprentissage peuvent conduire à des attitudes négatives ou à des préjugés chez les camarades de classe ou bien à un sentiment d'embarras chez l'étudiante ou l'étudiant concerné. Il importe aussi d'éviter les préjugés ou les fausses croyances concernant les troubles d'apprentissage. Beaucoup pensent à tort qu'ils ne touchent que les enfants et qu'ils disparaissent à l'âge adulte.

Voici comment le personnel enseignant peut favoriser l'apprentissage durant les cours :

- compléter les cours avec des aides visuelles;
- insister sur les notions clés dans le texte et écrire lisiblement au tableau;
- donner des instructions courtes et précises;

- jumeler les consignes écrites avec des consignes orales;
- éviter les termes ou les structures de phrases inutilement complexes;
- distribuer un plan de cours clair.

La prise de notes en classe

Considérant les difficultés reliées à la prise de notes pour une personne ayant un trouble d'apprentissage, il est fréquent que l'étudiante ou l'étudiant ait recours aux services de prise de notes en classe. Notre bureau aide à l'embauche d'une personne, habituellement un ou une camarade de classe.

La lecture

Étant donné que la majorité des étudiantes et étudiants ayant un trouble d'apprentissage présentent une lenteur en lecture, il est souhaitable de leur fournir, le plus tôt possible, la liste des documents de référence pour le cours et l'échéancier qui s'y rattache. Dans certains cas, ces documents seront enregistrés en mode audio ou numérique.



Les examens

La situation de chaque personne étant unique, lorsque des accommodations aux examens sont requises, elles sont nécessairement indiquées dans la lettre présentée par l'étudiante ou l'étudiant à chaque début de session au département concerné (professeur, professeure ou personne responsable).

Les difficultés qu'éprouve l'étudiante ou l'étudiant ayant un trouble d'apprentissage seront plus manifestes dans les circonstances où doivent être démontrées ses connaissances ou compétences dans un temps limité telles que les entrevues et les examens. La personne est si tendue qu'elle en oublie temporairement tout ce qu'elle sait.

Il est donc souhaitable de prévoir le plus tôt possible les aménagements nécessaires à la passation des examens. Pour tenir compte des limitations fonctionnelles de l'étudiante ou de l'étudiant, il est habituel d'accorder du temps supplémentaire à la durée prévue pour la passation de l'examen. Dans ce cas, il faut prévoir un local séparé du groupe-classe.

De plus, il est possible que les questions d'examens et les réponses soient enregistrées en mode audio. De même, il est fréquent d'utiliser des équipements spécialisés tels qu'un ordinateur avec synthèse vocale et un correcteur d'orthographe. Soulignons qu'à l'exception de certains cours tels que les cours de langues, les examens visent à évaluer les connaissances dans un domaine donné et non les compétences linguistiques.

Pour les examens à choix multiples, il est préférable de permettre à l'étudiante ou l'étudiant de répondre directement sur le questionnaire d'examen afin d'éviter des inversions de réponses sur la grille-réponses.

Pendant l'examen, il faudra permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'obtenir des éclaircissements concernant les questions (reformulation verbale des questions). Le but, ici, n'est pas d'obtenir des indices de réponses, mais d'assurer la bonne compréhension des questions. De même, après l'examen, une rencontre peut aussi être prévue afin d'assurer une bonne compréhension des réponses soumises.

Les travaux

Nous encourageons l'étudiante ou l'étudiant à :

- rencontrer son professeur pour s'assurer d'une bonne compréhension des consignes pour la réalisation du travail écrit. Au besoin, il faudra reformuler en des termes différents.
- présenter une ébauche du travail écrit au moins deux semaines avant l'échéance pour vérifier qu'il ou elle a effectivement traité le sujet selon les consignes demandées.

En résumé, il est souhaitable que professeurs et étudiants s'entendent clairement sur les attentes respectives, et ce, dès le départ.

Pour plus de détails concernant le Centre d'aide aux étudiants de l'Université Laval, consultez notre site www.aide.ulaval.ca

Confidentialité

Le Centre d'aide aux étudiants applique une politique de confidentialité par laquelle il s'engage à ne pas transmettre quelque documentation que ce soit sans une autorisation écrite de l'étudiante ou de l'étudiant.

Sources :

L'Association canadienne des troubles d'apprentissage (ACTA-LDAC). « Définition nationale des troubles d'apprentissage », [En ligne]. <http://www.ldac-taac.ca/fr/En-savoir-plus/ld-definies/definition-nationale-des-troubles-dapprentissage.html> (Page consultée le 12 avril 2010).

BRAZEAU-WARD, Louise. « La dyslexie et l'Université ». In Site du Centre canadien de la dyslexie, [En ligne]. <http://www.dyslexiacentre.ca/french/publications.htm> (Page consultée le 30 mars 2010).

DESTREMPE-MARQUEZ, D., LAFLEUR, L. « La dyslexie ». In Site de l'Association québécoise pour les troubles d'apprentissage (AQETA), [En ligne]. <http://www.aqeta.qc.ca/> (Page consultée le 22 mars 2003).

L'Association québécoise pour les troubles d'apprentissage, [En ligne]. <http://www.aqeta.qc.ca/> (Page consultée le 30 mars 2010).

L'Association canadienne des troubles d'apprentissage (ACTA-LDAC), [En ligne]. <http://www.ldac-taac.ca> (Page consultée le 30 mars 2010).